

les droits de douane sur les sciages de bois tendre importé des États-Unis?

Vu les graves répercussions que cette décision aura sur l'industrie du bois en Colombie-Britannique...

M. l'Orateur: A l'ordre! l'honorable député a posé sa question. On dirait qu'il s'apprête à faire maintenant une déclaration à ce sujet.

M. Herridge: Je me contenterai de poser la question, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il aviser à une enquête immédiate sur le sujet et rendre une décision conforme aux intérêts supérieurs de l'industrie du bois et des employés intéressés?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, des observations (je pense que ce serait préférable de les appeler ainsi plutôt que de parler de protestations), des observations, dis-je, ont été reçues de l'association au sujet de cette décision de la Commission du tarif, et la question est étudiée de très près.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ISLANDE—EXTENSION DES LIMITES DE PÊCHE POUR CHALUTIERS ÉTRANGERS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H.-J. Robichaud (Gloucester): Pourrais-je poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Vu que, récemment, les îles danoises du nord de l'Atlantique ont menacé de suivre l'exemple de l'Islande en étendant à 12 milles de leur littoral les limites pour la pêche, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement reconnaît l'extension de pareille limite à 12 milles au large de son littoral, qu'a annoncée le gouvernement islandais?

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je considérerai cette question comme un préavis.

M. Robichaud: Autre question, monsieur l'Orateur, dont le ministre pourra également prendre avis. Vu la déclaration faite à Halifax, le dimanche 8 juin, par le ministre des Pêcheries, portant que le Canada essaierait d'obtenir un compromis concernant la limite de pêche de 12 milles, lors de la prochaine conférence sur le droit de la mer, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement a modifié sa prétendue attitude ferme quant à la limite de 12 milles, pour accepter un compromis lors des prochaines négociations?

LA RUSSIE—ÉVOLUTION DE NAVIRES AU LARGE DE TERRE-NEUVE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Tucker (Trinity-Conception): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une

question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre a-t-il quelque chose à nous dire sur la présence de navires soviétiques au large des Grands Bancs de Terre-Neuve et dont les évolutions semblent de nature à provoquer les soupçons et l'inquiétude à Terre-Neuve?

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de m'avoir prévenu de son intention de poser sa question. Mon collègue, le ministre de la Défense nationale, a aimablement consenti à y répondre.

L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, on m'a signalé la présence de navires soviétiques qui évoluaient au large des Grands Bancs de Terre-Neuve, en dehors des eaux territoriales du Canada. Je suis sûr que l'honorable député de Trinity-Conception a eu connaissance comme moi de la déclaration faite l'autre jour à Halifax par le ministre russe des pêcheries disant que ces navires russes se livraient à une étude scientifique des migrations de poisson dans la région. Il me semble que les résidents de Terre-Neuve ne devraient pas s'inquiéter outre-mesure de cette histoire, puisque la région est patrouillée par la Marine et l'Aviation canadiennes.

(Plus tard)

M. C. W. Carter (Burin-Burgeo): Puis-je poser au ministre de la Défense nationale une question complémentaire qui découle de la réponse qu'il a donnée au député de Trinity-Conception? Le ministre entreprendra-t-il des démarches en vue de vérifier si, comme des rapports l'indiquent, les chalutiers russes qui croisent sur les bancs de Terre-Neuve sont totalement obscurcis la nuit n'ayant même pas les phares ordinaires de navigation? Ils constitueraient ainsi un danger pour la navigation sur les bancs. Si les rapports sont fondés, s'informerait-il de la raison pour laquelle une telle pratique s'imposerait à des bateaux simplement destinés à repérer la migration des poissons?

L'hon. M. Pearkes: Je me ferai un plaisir de demander un rapport sur cette question.

LAOS, CAMBODGE, VIET-NAM—DÉCLARATION SUR LE STATUT DES COMMISSIONS DE CONTRÔLE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, l'honorable député d'Essex-Est (M. Martin) m'a posé hier une question sur le statut des commissions internationales au Laos, au Cambodge et au Viet-Nam. Pour répondre à la partie de la question qui touche le Laos, je me permets de signaler qu'en novembre 1957